

Novatec Solub 10.0.32

Référence : FDS_935_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 28/06/2018
Remplace les versions précédentes

RUBRIQUE 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Novatec Solub 10.0.32

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Engrais

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO EXPERT France SAS
120, rue Jean Jaurès
92300 LEVALLOIS-PERRET

Téléphone : 09 82 55 28 56
Adresse e-mail : fds-compo-expert@compo-expert.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

APPEL D'URGENCE ORFILA (INRS) : 01 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Novatec Solub 10.0.32

Référence : FDS_935_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 28/06/2018
Remplace les versions précédentes

Conseils de prudence : P102 -Tenir hors de portée des enfants.

P281 -Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

P301 + P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Nitrate de potassium	7757-79-1	Ox. Sol. 3; H272	>= 10 - <= 45
	231-818-8		
	01-2119488224-35		
hydrogénosulfate de potassium	7646-93-7	Skin Corr. 1B; H314	>= 1,1 - <= 1,8
	231-594-1	STOT SE 3; H335	

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre. Appeler un médecin. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler

Novatec Solub 10.0.32

Référence : FDS_935_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 28/06/2018
Remplace les versions précédentes

un médecin. En cas d'irritation pulmonaire, traiter d'abord avec du dexamétason en aérosol (atomiseur).

En cas de contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon.

En cas de contact avec les yeux : Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : L'ingestion peut provoquer les symptômes suivants:
Méthémoglobinémie

Risques : Contrôle ultérieur pour pneumonie et oedème pulmonaire.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.
Il n'y a pas d'antidote spécifique disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau

Moyens d'extinction inappropriés : Mousse. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO2). Sable.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : À des températures au-dessus de 130 °C, des gaz de décomposition dangereux peuvent être dégagés : Azote monoxyde, bioxyde d'azote, oxyde de diazote, ammoniac.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Novatec Solub 10.0.32

Référence : FDS_935_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 28/06/2018
Remplace les versions précédentes

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter la formation de poussière. Assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas jeter les résidus à l'égout. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Protéger de toute contamination. Éviter une exposition directe au soleil. Protéger de l'action de la chaleur. Protéger de l'humidité.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ce produit n'est pas inflammable. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Tenir à l'écart des matières combustibles.

Mesures d'hygiène : Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Protéger de la chaleur. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Tenir à l'écart des matières combustibles. Protéger de toute contamination. En cas de stockage en vrac ne pas mélanger avec d'autres engrais. Protéger de l'humidité (le produit est hygroscopique, possibilité de prise en masse ou désagrégation).

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : À protéger de l'eau. Éviter une exposition directe au soleil.

Précautions pour le stockage en commun : Stocker à l'écart d'autres produits.

Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510) : 5.1C, Nitrate d'ammonium et préparations contenant du nitrate d'ammonium

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Novatec Solub 10.0.32

Référence : FDS_935_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 28/06/2018
Remplace les versions précédentes

Utilisation(s) particulière(s) : Pour une utilisation correcte et sûre de ce produit, veuillez-vous référer aux conditions d'utilisation indiquées sur l'étiquette du produit.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Nitrate de potassium	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques	36,7 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Effets systémiques	20,8 mg/kg
Remarque :	Durée d'exposition: 1 jr			
	Consommateurs	Ingestion	Effets systémiques	12,5 mg/kg
Remarque :	Durée d'exposition: 1 jr			
	Consommateurs	Contact avec la peau	Effets systémiques	12,5 mg/kg
Remarque :	Durée d'exposition: 1 jr			
	Consommateurs	Inhalation	Effets systémiques	10,9 mg/m3

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Nitrate de potassium	Eau douce	0,45 mg/l
	Eau de mer	0,045 mg/l
	Valeur Limite Plafond	4,5 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	18 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des mains : Port de gants (Néoprène ou nitrile conforme à la norme EN 374).

Protection oculaire : Lunette masque avec protection latérale (conforme à la norme EN 166).

Protection de la peau et du corps : Prévoir une protection de la peau adaptée aux conditions d'utilisation. Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des voies respiratoires : En cas de formation d'aérosols ou de poussière, porter un appareil respiratoire. Filtre à particules EN 143 P1 (faible capacité de rétention (particules solides de produits inertes)).

Novatec Solub 10.0.32

Référence : FDS_935_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 28/06/2018
Remplace les versions précédentes

Autres informations : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: granuleux
Couleur	: divers
Odeur	: très faible
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: env. 1,9, Concentration: 100 g/l (20 °C)
Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure	: Non explosif
Limite d'explosivité, inférieure	: Non explosif
Pression de vapeur	: Non applicable
Densité de vapeur relative	: Non applicable
Masse volumique apparente	: env. 1.150 kg/m ³
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Non applicable
Température de décomposition	: > 130 °C Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Non applicable

Novatec Solub 10.0.32

Référence : FDS_935_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 28/06/2018
Remplace les versions précédentes

Viscosité, cinématique	: Non applicable
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: N'est pas considéré comme une substance oxydante

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Formation d'ammoniac sous l'action de bases.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.
Éviter l'humidité.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Soufre, chlorites, chlorure, chlorates, Hypochlorites, substances reagissant acidement ou basiquement, substances susceptibles d'être inflammable ou oxydable, nitrites, sels métalliques, poudres métalliques, herbicide, des hydrocarbures chlorés, composés organiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Azote monoxyde, bioxyde d'azote, oxyde de diazote, ammoniac

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Composants:

Nitrate de potassium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 0,527 mg/l

Novatec Solub 10.0.32

Référence : FDS_935_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 28/06/2018
Remplace les versions précédentes

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Hydrogénosulfate de potassium :

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 2.340 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Provoque une irritation cutanée.

Composants:

Nitrate de potassium:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:

Nitrate de potassium:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Résultat: non sensibilisant

Composants:

Nitrate de potassium:

Résultat: non sensibilisant

Mutagénicité sur les cellules germinales

Produit:

Génotoxicité in vitro : Remarque : Ne contient pas de composants dangereux selon SGH (Système Global Harmonisé)

Composants:

Nitrate de potassium:

Génotoxicité in vitro : Remarque : Donnée non disponible

Cancérogénicité

Produit:

Novatec Solub 10.0.32

Référence : FDS_935_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 28/06/2018
Remplace les versions précédentes

Remarque : Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Composants:

Nitrate de potassium:

Remarque : N'a pas montré d'effets cancérigènes lors des expérimentations animales.

Toxicité pour la reproduction

Produit:

Effets sur la fertilité	:	Remarque : Pas toxique pour la reproduction
Incidences sur le développement du fœtus	:	Remarque : Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes. L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Composants:

Nitrate de potassium:

Effets sur la fertilité	:	Remarque : Pas toxique pour la reproduction
Incidences sur le développement du fœtus	:	Remarque : Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Produit:

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Composants:

Nitrate de potassium:

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit:

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Composants:

Nitrate de potassium:

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Novatec Solub 10.0.32

Référence : FDS_935_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 28/06/2018
Remplace les versions précédentes

Toxicité à dose répétée

Composants:

Nitrate de potassium:

Espèce: Rat
NOAEL: ≥ 1.500 mg/kg
Durée d'exposition: 1 jr

Expérience de l'exposition humaine

Produit:

Informations générales : Risque de formation de méthémoglobine.

Information supplémentaire

Produit:

Remarque : Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): 422 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia (Daphnie)): 555 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique
Toxicité pour les algues	: NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 83 mg/l Durée d'exposition: 168 h Type de Test: autre(s) Méthode: Donnée non disponible
Toxicité pour les bactéries	: CE 20 (boue activée): env. > 100 mg/l Durée d'exposition: 0,5 h Type de Test: autre(s) Méthode: Donnée non disponible

Composants:

Nitrate de potassium:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Poisson): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 490 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues	: CL50 : ≥ 1.700 mg/l

Novatec Solub 10.0.32

Référence : FDS_935_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 28/06/2018
Remplace les versions précédentes

Durée d'exposition: 10 jr

Hydrogénosulfate de potassium :

Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 3.500 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarque : Le produit fonctionne dans le sol comme engrais et est diminué en quelques semaines.

Composants:

Nitrate de potassium:

Biodégradabilité : Remarque : Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarque : Une bioaccumulation est peu probable.

Composants:

Nitrate de potassium:

Bioaccumulation : Remarque : Ne montre pas de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Mobilité : Remarque : Donnée non disponible

Composants:

Nitrate de potassium:

Mobilité : Remarque : Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Remarque : Donnée non disponible

Composants:

Nitrate de potassium:

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).. Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB)..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Novatec Solub 10.0.32

Référence : FDS_935_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 28/06/2018
Remplace les versions précédentes

Information écologique supplémentaire : Lors d'une élimination par traitement biologique, un dérèglement du processus de nitrification de la boue activée peut intervenir.
Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques.
Information écologique supplémentaire
Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.
Pour les valeurs élevées de pH, telles qu'elles peuvent exister naturellement pour les eaux, il faut s'attendre à une augmentation de l'effet toxique sur les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation en vigueur

Emballages contaminés : Réemploi de l'emballage interdit. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Règlement Transport	ADR / RID	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	N'est pas classé comme dangereux pour le transport		
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies			
14.3 Classe(s) de danger pour le transport			
14.4 Groupe Emballage			
14.5 Dangers pour l'environnement	NON	NON polluant marin	NON

Novatec Solub 10.0.32

Référence : FDS_935_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 28/06/2018
Remplace les versions précédentes

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Équipement de protection individuelle : Voir RUBRIQUE 8 pour plus de détails. Ne pas toucher le produit sans équipements de protection appropriés.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	NON APPLICABLE

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Rubriques ICPE : 4706

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

A notre connaissance, les substances de ce mélange n'ont pas fait l'objet d'un rapport sur la sécurité chimique (CSR)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H272 : Peut aggraver un incendie; comburant.
H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

Texte complet pour autres abréviations

Ox. Sol. : Matières solides comburantes
Skin Corr. : Corrosion cutanée
STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

(Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant

Novatec Solub 10.0.32

Référence : FDS_935_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0
Date de révision: 28/06/2018
Remplace les versions précédentes

des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISO - Organisation internationale de normalisation; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; DSL - Liste nationale des substances (Canada); KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); AICS - Inventaire australien des substances chimiques; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire

Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.